

Stages au Ministère des Affaires Étrangères

Les étudiants inscrits à l'université Clermont Auvergne ont la possibilité d'effectuer un stage :

- au Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE) ;
- à l'administration centrale (Paris ou Nantes) ;
- au sein d'une des directions du Ministère : politique, géographique, stratégique, juridique, de la mondialisation, etc.
- à l'étranger, auprès d'une mission diplomatique (chancellerie politique, service de presse, service d'action culturelle et de coopération, section consulaire) ou d'un poste consulaire.

Les critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les étudiants de nationalité française ou d'un des pays membres de l'Union européenne doivent être inscrits dans une formation diplômante reconnue par l'Etat et être affiliés au régime de la Sécurité Sociale française.

Durée et gratification

Les stages sont :

- d'une durée maximale de six mois consécutifs, sauf cursus spécifiques requérant un stage d'une durée supérieure ;
- à temps partiel ou complet, mais pas en alternance.

Les stagiaires effectuant un stage d'une durée supérieure à 2 mois reçoivent une gratification mensuelle d'un montant égal à 417,08 €. Les frais de voyage et de séjour sont à leur charge.

Comment déposer sa candidature ?

En prenant contact avec le service responsable des stages de votre établissement. Si vous remplissez les conditions décrites ci-dessus, ainsi que celles propres à votre établissement, ce dernier vous communiquera un code d'accès qui vous permettra de postuler en ligne sur 1 à 5 offres de stages via le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/>(<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/>)

Dès que vous aurez saisi une candidature, un accusé de réception vous sera adressé par courriel ainsi qu'à votre établissement qui devra donner son accord de principe. Sans cet accord, le Ministère ne peut prendre en compte votre candidature.

Vous et votre établissement serez informés par courriel de la suite (positive comme négative) donnée à votre candidature, au plus tard à la date limite de réponse indiquée sur chaque offre de stage.

Coordinatrice Relations Internationales

Ioana PINTEA-GOMES

04 73 17 76 58

ri.droit@uca.fr(mailto:ri%2Edroit%40uca%2Efr)

- Bureau 015 MI -

<https://droit.uca.fr/international/mobilite-detude-ou-de-stage-a-letranger-a-supprimer/stages-au-ministere-des-affaires-etrangeres>(<https://droit.uca.fr/international/mobilite-detude-ou-de-stage-a-letranger-a-supprimer/stages-au-ministere-des-affaires-etrangeres>)